



Le 22/04/2026

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Latitude Nord Gironde prépare le renouvellement de son Conseil d'Administration, à la suite des élections municipales et intercommunales. À ce titre, il lance un appel à candidatures afin de désigner de nouveaux membres nommés, conformément aux articles L.123-6 et R.123-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le CIAS est un établissement public administratif doté d'une personnalité juridique de droit public et ainsi d'un budget propre, avec son propre personnel.

Le conseil d'Administration du CIAS est composé de 7 membres élus issus de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde et de 7 membres nommés parmi les acteurs engagés dans la prévention, l'animation ou le développement social sur le territoire.

Le Conseil d'administration est paritaire, la voix des représentants de la société civile à la même valeur que celle des élus.

Quelles associations peuvent proposer des candidats ?

Les associations suivantes sont invitées à présenter une liste de candidats :

- associations œuvrant dans l'insertion ou la lutte contre les exclusions,
- associations de retraités ou de personnes âgées,
- associations de personnes en situation de handicap,
- associations familiales, dont les représentants sont désignés sur proposition de l'UDAF.

Dépôt des candidatures

Chaque association doit transmettre une liste comportant au moins trois personnes (membres, adhérents, salariés...), moins si impossibilité justifiée. Les dossiers devront mentionner :

- l'identité du/des candidats,
- leurs coordonnées postales, téléphoniques et mail,
- leur fonction,
- copie des statuts de l'association.

Pour être recevables, les candidats doivent notamment représenter une association du département, agir sur le territoire de la Haute-Gironde et ne pas être fournisseurs du CIAS ni membres du Conseil communautaire.

Modalités et date limite

Les candidatures doivent être adressées au Président du Communauté de Communes Latitude Nord Gironde, Maison de la CDC, 2 rue de la Ganne, 33920 Saint-Savin, soit :

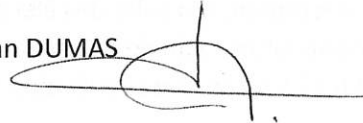
- Par courrier,
- Par mail à contact@latitude-nord-gironde.fr (copie à secretariat.cias@latitude-nord-gironde.fr) accompagné d'un courrier en pdf signé du représentant de l'association

- Ou déposées directement à l'accueil de Communauté de Communes Latitide Nord Gironde. La date limite d'envoi ou de dépôt est fixée au 11 mai 2026 (date programmée du prochain conseil le mardi 26 mai 18h30)

Renseignements auprès du CIAS 49 avenue du Général de Gaulle 33920 Saint Yzan de Soudiac
tél. : 05 57 58 67 16

Fait à Saint-Savin
Le Président de la Communauté de Communes
Latitide Nord Gironde

Florian DUMAS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.